

BESOIN D'AIDE

COMMENT REpondre A MES QUESTIONS ?



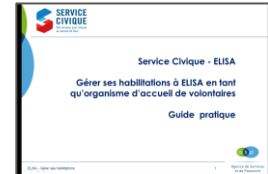
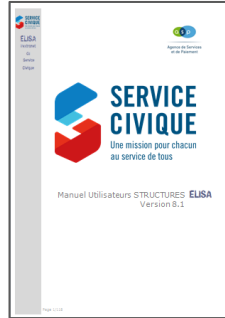
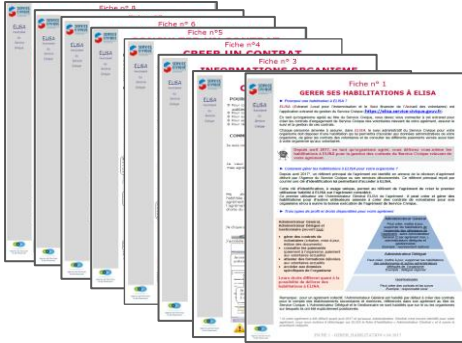
➔ En consultant **fiches thématiques, manuel utilisateurs** et **Guide Pratique**

→ sur la page d'accueil de l'extranet ELISA :

<https://elisa.service-civique.gouv.fr>

→ sur le site de l'Agence du Service Civique à l'adresse :

<http://www.service-civique.gouv.fr/page/les-demarches-elisa>



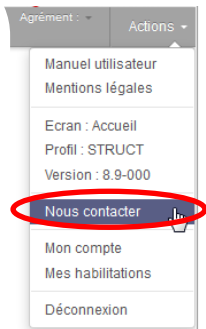
➔ En contactant l'Assistance par le biais du **formulaire de contact ELISA** :

En cliquant sur **Nous contacter** de la mire de connexion ELISA si je n'arrive pas à me connecter

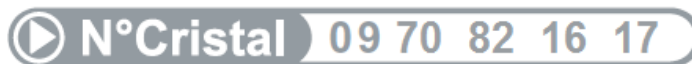


En cliquant sur « **Nous contacter** » du menu "Actions" (menu à droite d'ELISA) si je suis connecté à ELISA.

Le formulaire de contact est alors pré-rempli avec mes propres informations utilisateur (de manière à ce que l'assistance puisse me recontacter) et avec les informations de mon couple agrément-structure de rattachement (Numéro d'agrément et SIRET).



➔ En contactant la plateforme d'**assistance téléphonique** :



APPEL NON SURTAXE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

(*) Ce numéro unique d'assistance téléphonique est valable pour la métropole, les territoires et collectivités d'outre-mer.

Pour les DOM, je contacte :

Délégation régionale Martinique
martinique-servicecivique@asp-public.fr

ou par tél : 05 96 50 90 30
les lundi, mardi et jeudi de 8h à 12h et de 14h à 16h30
les mercredi et vendredi de 8h à 12h

Délégation régionale La Réunion
reunion-servicecivique@asp-public.fr

ou par tél : 02 62 92 44 92
du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h
le vendredi de 8h à 12h et de 13h à 15h30

ET SI J'AI DES QUESTIONS CONCERNANT MON AGREMENT ?

➔ Je m'adresse à mon interlocuteur à l'Agence du Service Civique ou en DRJSCS

